

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale de l'aviation civile*

**Décision du 16 août 2012 portant nomination  
au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile**

NOR : DEVA1232054S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La directrice de la sécurité de l'aviation civile,  
Vu les articles R. 421-9 à R. 421-13 du code de l'aviation civile ;  
Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;  
Vu le décret n° 2009-620 du 6 juin 2009 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire ;  
Vu la décision du 29 octobre 2010 portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Le paragraphe *d* du II (Section du transport aérien) de l'article 1<sup>er</sup> de la décision du 29 octobre 2010 susvisée est modifié comme suit : « *d*) Membres représentant le personnel navigant professionnel du transport aérien :  
M. Yves DESHAYES est nommé membre suppléant en remplacement de M. Jocelyn SMYKOWSKI. »

Article 2

Le mandat des membres désignés ci-dessus expire le 9 octobre 2012.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 16 août 2012.

*La directrice de la sécurité  
de l'aviation civile,*  
F. ROUSSE